

"Tu ne tueras pas"

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Non classé](#)

Date : 25 janvier 2011

Le **Cardinal Philippe Barbarin** publie une tribune dans *Le Figaro* pour dénoncer la proposition de loi sur l'euthanasie. Cet article est reproduit sur [le site de l'archidiocèse de Lyon](#). En voici un extrait :

Invoquant des cas extrêmes, des parlementaires omettent de mettre en valeur le beau travail accompli dans les unités de soins palliatifs. On essaie d'introduire une idée uniformisée de mort douce, alors que l'euthanasie est loin d'être douce, pour les soignants comme pour le malade et sa famille. [...] La légalisation de l'euthanasie briserait la confiance entre soignants et soignés. [...] Si l'euthanasie est légalisée, le patient aura peur même des interventions thérapeutiques légitimes. La légalisation de l'euthanasie pousse à l'exclusion des personnes les plus vulnérables. Si un homme est seul, sans personne qui le protège, si le recours à la mort légale lui est offert, le voici en danger, à la merci des fluctuations de sa sensibilité. La demande de mourir est souvent un appel au secours : *«Tout le monde me laisse tomber. Est-ce que j'ai encore du prix aux yeux de quelqu'un ?»* La dignité d'un homme, c'est son droit à être aimé, toujours.

La légalisation de l'euthanasie est contradictoire avec le développement des soins palliatifs, qui permettent de répondre à la plupart des douleurs des grands malades. Pourquoi 80%, paraît-il, du budget des soins palliatifs ne leur est pas encore alloué ? Est-il vrai que le fait de renoncer aux opérations chirurgicales réalisées in extremis sans espoir de guérison, dégagerait une part de cet argent ? J'ai encore à l'esprit la fin de Jean-Paul II : en février 2005, on l'opère d'une trachéotomie pour qu'il puisse continuer de respirer. Mais quand, fin mars, on envisage une gastrectomie, il refuse. On continue de le nourrir et de l'hydrater, mais il n'est pas question de tenter une nouvelle opération, aussi douloureuse qu'inutile. Et le 2 avril au soir, il s'en va. *«Avec la mort, la vie n'est pas détruite, elle est transformée»*. [...]

On objectera que la proposition de loi ne vise que des cas où la mort naturelle surviendrait en toute hypothèse, et dans de brefs délais. Si c'est le cas, tendons la main, comme les soignants des services de soins palliatifs qui font honneur à la médecine. En vérité dans les pays où elle est établie, l'euthanasie (qu'on voudrait permettre même aux mineurs) touche aussi des gens qui ne sont pas en situation de mort imminente, notamment des personnes dépressives.